

116	UTBM Service communication	l'Est Républicain	23 novembre 2017
		Aire urbaine	Ghislain Montavon - Remise des diplômes recrutement - jeunes diplômés

## **Ghislain Montavon, directeur de l'UTBM : « Nous allons doubler le recrutement niveau Bac dans les quatre ans à venir »**



Avec 650 nouveaux ingénieurs diplômés, la 14<sup>e</sup> promotion de l'Université de technologie Belfort-Montbéliard (UTBM) est, en taille, la plus importante depuis la création de l'établissement en 1999. Comment vos effectifs vont-ils évoluer à court et moyen termes ? Vont-ils encore progresser ?

« L'UTBM va continuer de se développer avec, au global, une augmentation modérée du nombre d'étudiants qui dépendra à la fois des évolutions budgétaires et de la soutenabilité des formations. Par contre, nous allons augmenter de manière significative le recrutement niveau bac : nous allons le doubler dans les quatre ans à venir pour atteindre le chiffre de 800. Nous sommes avant tout une école d'ingénieurs post-bac [1]. La France diplôme environ 33 000 ingénieurs par an. On estime les besoins du pays à 50 000.

Nous sommes entrés dans la quatrième révolution industrielle, celle de la digitalisation, de la numérisation. Elle mobilise et va mobiliser énormément de savoirs. »

Allez-vous modifier les critères de sélection ?

« On cherche des étudiants qui ont la tête, non seulement bien pleine, mais aussi bien faite. Les résultats obtenus au bac, et plus largement durant toute la scolarité au lycée, sont extrêmement importants. Une mention au bac n'est pas obligatoire, mais c'est mieux. On porte cependant une attention toute particulière au projet professionnel des candidats à l'entrée à l'UTBM. »

Les entretiens de sélection ciblent donc surtout le projet professionnel ?

« Oui. Nous ne recrutons pas sur concours : il y a d'abord un prérecrutement sur dossier suivi d'un entretien en vue de déceler les motivations des candidats. Cinq années d'études, c'est un long chemin. On veut s'assurer que la motivation est très forte. Les élèves ingénieurs ont la possibilité d'ajuster le contenu de leur cursus afin de coller le plus possible à leur projet professionnel. »

Vous avez évoqué brièvement la question budgétaire. Comment êtes-vous financés ? Générez-vous des fonds propres ?

« Trois quarts de nos moyens restent alloués par le ministère de l'Enseignement supérieur, mais on développe des fonds propres, notamment via la taxe d'apprentissage. Nous menons également plusieurs activités de recherche dans le cadre de consortiums avec des partenaires industriels. »